

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 11 février 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 30

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 5 février 2019 s'est réuni le lundi 11 février 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GALDIN Nicole, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, GAY Laurent, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : BALLEREAU Marie-Catherine, VERDIER Alain, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à de GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, de MARCHAND Jean-Pierre à CHRISTEN Roland, de MAURIN Patrick à DALLA SANTA Jean-Christophe, de BRETAGNE Karine à MAHIEU Anne.

A.07

Modification de l'emploi contractuel de manager du commerce et de l'artisanat dans le cadre du projet Centre-Ville Cœur de Vie

Modification de l'emploi contractuel sur l'aspect indemnitaire suite à la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, article 3-3/2°.

VU la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la Fonction Publique, article 40,41 et 42 ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié par le décret 2007-1829 du 24 décembre 2007, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal N°2017/G/16 du 17/07/2017, N°2016/I/20 du 12/12/2016, N°2015/A/16 du 02/02/2015 et N°2014/K/18 du 15/12/2014, portant modification de l'emploi contractuel de manager du commerce et de l'artisanat dans le cadre du projet Centre-Ville Cœur de Ville.

Dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) à compter du 1er janvier 2019, il convient de modifier les éléments de référence indemnitaire afin de les adapter.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré**

- Approuve** que le régime indemnitaire pourra être attribué selon les nouvelles dispositions prévues par la collectivité depuis le 1^{er} janvier 2019.
- Précise** que les autres dispositions des délibérations précitées restent inchangées.
- Propose** que les crédits nécessaires soient inscrits sur le budget (rémunération principal) à l'article 6413.
- Autorise** M. Le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Votants : 30 Abstention : 00 Exprimés : 30 Contre : 00 - Pour : 30
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 12 février 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 14/02/2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15/02/2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

